

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR;

Vous devez compléter la demande de réservation et nous le retourner avec l'acompte correspondant à votre séjour après avoir pris connaissance des points essentiels du règlement intérieur que vous vous engagez à respecter.

Votre réservation ne sera effective qu'après réception et enregistrement de votre contrat, en fonction de nos disponibilités. Un accusé de réception vous sera expédié.

Les personnes présentes au camping doivent être inscrites sur le contrat de réservation. La direction du camping se réserve le droit de refuser des personnes non inscrites. Seules les personnes inscrites au contrat seront acceptées. En aucun cas le nombre de personnes (nourrisson et bébé compris) ne devra dépasser la capacité de la location sous peine d'annulation de la réservation. Pour votre sécurité et afin d'autoriser l'accès aux différentes animations et service du camping, un bracelet d'identification vous sera remis à votre arrivée. Ce bracelet devra être porté durant tout votre séjour.

La réservation ne pourra pas concerner un emplacement précis.

Pour des raisons de sécurité, la réservation de mineurs non accompagnés est acceptée avec autorisation parentale écrite.

Les hébergements sont disponibles à partir de 16 h le jour d'arrivée. Les emplacements sont disponibles à partir de 14 h. Les locations et emplacements devront être libérés pour 10h le jour de votre départ.

En cas de retard non communiqué par rapport à votre date prévue d'arrivée, votre réservation sera maintenue jusqu'au lendemain 14 heures. Ce délai passé, le camping disposera librement de votre location sans remboursement des sommes versées. Toute annulation doit être signalée le plus tôt possible par écrit.

**En cas d'annulation, l'acompte ne sera pas remboursé, nous vous conseillons de souscrire à l'assurance annulation.** (Voir conditions ci-dessous.)

**Règlements :** Il est demandé un acompte de 30% à la réservation.

Le solde du séjour est à régler 1 mois à l'avance si paiement par chèque ou chèques vacances. Règlement du solde le jour de l'arrivée uniquement pour les paiements en Espèce ou Carte bleue. Possibilité de régler votre séjour en plusieurs fois avant votre arrivée.

**Le solde du séjour et la taxe de séjours ont payables à l'arrivée (suivant mode de paiement indiqué ci-dessus), le montant du séjour étant calculé d'après les dates de réservation mentionnées sur le contrat, aucune réduction ne sera consentie pour un départ anticipé ou une arrivée retardée.**

## Cautions

-**Emplacement :** 100€ rendus après restitution de la carte magnétique et des bracelets permanents.

-**Location:** 300€ rendus après restitution de la carte magnétique, des bracelets permanents, vérification de l'inventaire (déduction du fait du manque) et du bon état de la location.

Ainsi que 50€, qui vous seront restitués après vérification de la propreté de la location. Les locations doivent être rendues ménage effectué par vos soins sinon la caution des 50 euros vous sera facturée.

Toute perte de la carte d'accès sera facturée 15 €.

## LE PORT DU BRACELET AU POIGNET EST OBLIGATOIRE EN PERMANENCE DURANT VOTRE SÉJOUR POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS;

**La piscine** est ouverte de 10 h à 19 h. Les consignes à l'entrée seront scrupuleusement respectées. L'accès à la piscine n'est pas autorisé aux enfants non accompagnés. Le slip de bain ou boxer de bain est obligatoire pour les hommes (short de bain interdit), seul les maillots de bain 1 ou 2 pièces sont autorisés pour les femmes. Les appareils sonores ne sont pas autorisés.

**La circulation motorisée** est interdite de minuit à 7 h (en juillet août, à partir de 23 heures en hors saison). Pendant cette tranche horaire, les véhicules doivent être garés au parking de nuit. La vitesse est limitée à 10 km/h dans l'enceinte du camping. Ne peuvent circuler sur le terrain de camping que les véhicules appartenant aux campeurs y séjournant. Le stationnement des véhicules ne doit en aucun cas entraver la circulation, ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants. Il est strictement interdit de stationner dans les allées ou sur les emplacements voisins.

**La quiétude de chacun sera respectée à toute heure de la journée.** Les usagers du camping sont instamment priés d'éviter tout bruit et conversation qui pourraient gêner leurs voisins. En cas de gêne due au bruit, la direction se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires. Les enfants devront toujours être sous la responsabilité de leurs parents (piscine, aire de jeux, allées du camping). Une fois les animations terminées, **les enfants et adolescents ne doivent pas circuler seul dans le camping** sous peine d'exclusion. Il est également interdit de marcher ou traverser les parcelles des autres campeurs. **En cas de gêne due aux bruits ou de non-respect d'autrui**, la direction se réserve le droit de prendre les mesures nécessaires, voire d'expulsion.

**Les visiteurs** doivent se présenter à l'accueil. Après avoir été autorisés à pénétrer dans le camping, les visiteurs sont sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent. Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping. Les visiteurs ne sont pas autorisés à aller à la piscine ni aux douches collectives.

**Les animaux:** Les chiens ou autres animaux doivent être signalés à l'accueil. Ils doivent être tenus en laisse et ne doivent jamais être laissés **seul sur le terrain de camping et dans les locations**. Les chiens doivent être promenés à l'extérieur du camping et les propriétaires doivent veiller à la propreté de leur animal. Le propriétaire sera tenu responsable des dégradations faites par leur animal dans les locations. Il est accepté un animal par location ou emplacement.

**Vol :** La responsabilité du camping ne saurait être engagée en cas de vol tant dans les locations, les emplacements, les parkings ou les parties communes. Le camping ne pourra être tenu responsable des vols, des intempéries.

**Les barbecues à charbon ou électriques ainsi que les planchas sont interdits.**

**Seuls les barbecues à gaz sont autorisés**

## Assurance annulation.

Les motifs d'annulation couverts par le contrat sont:

-Maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant : vous-même ou votre conjoint (ou concubin déclaré), l'un de vos ascendants, descendants, gendre ou belle fille. Un frère, une sœur, un beau-frère, une belle sœur.

-Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence.

-Licenciement économique.

En cas d'annulation avec assurance, le remboursement n'est garanti que pour les demandes accompagnées de justificatifs. Sans assurance annulation, vous ne pourrez prétendre même en cas de force majeure à un quelconque remboursement.

**Nous rappelons à notre aimable clientèle que pour le confort de tous, après les animations le calme doit être de rigueur.**  
*We would like to remind our guests that after the entertainments have finished and for the comfort of everyone, please respect their peace and quiet.*

